

L'ÉCRITURE D'INVENTION AU BAC : YOANN OU LA « COUPABLE BRIÈVETÉ »

Catherine MERCIER,
Lycée Marguerite Yourcenar, Beuvry

Voici deux ans que l'écriture d'invention est un des sujets possibles de l'épreuve écrite de français¹ et son évaluation ne va pas sans poser problème aux enseignants de lycée. Question d'habitudes et d'absence de repères : là où les critères de notation du commentaire et de la dissertation sont intégrés dans de vieilles routines, il n'en va pas de même pour ce nouveau type de sujet. Question d'échelle également : comment faire en sorte que la note de l'écriture d'invention corresponde à celles de la dissertation et du commentaire en terme d'évaluation des acquis de l'année (savoir-faire ; connaissances...) ? Avec cette idée sous-jacente chez une majorité de collègues (et chez certains élèves en début d'année), me semble-t-il, qu'un élève qui a travaillé régulièrement maîtrise ces compétences et ces savoirs et que par conséquent le sujet trois (l'écriture d'invention) est souvent le refuge des cancras... On y reviendra.

Or il n'est rien de tel que les doutes en matière de notation pour favoriser la réflexion et le dialogue entre collègues mais aussi avec les élèves. Que ces doutes

¹ . Les nouveaux programmes de première se structurent autour d'objets d'étude imposés ou facultatifs selon les séries. En séries technologiques, le biographique ; le théâtre, texte et représentation ; la poésie ; convaincre, persuader et délibérer : les formes et les fonctions de l'essai, du dialogue et de l'apologue sont obligatoires. Le mouvement littéraire et culturel y est facultatif. L'écrit porte sur un ou plusieurs de ces objets d'étude, il propose généralement un corpus permettant la confrontation de plusieurs textes dans les questions de la première partie (sur 6 points en séries technologiques, sur 4 en séries générales). La seconde partie propose au choix le commentaire d'un des textes (guidé par deux questions en séries techno, composé sans aucune indication en séries générales), la dissertation sur l'objet d'étude, l'écriture d'invention.

disparaissent pour les deux premiers sujets n'est d'ailleurs pas garant d'une notation plus « objective » : on constate tous les ans lors des réunions d'harmonisation des écarts considérables pour une même copie. Le point de départ de cet article a ainsi été constitué par la comparaison de deux copies témoins, lors du premier bac blanc en séries technologiques². A l'issue de la réunion d'harmonisation, riche en interrogations et en discussions, il m'a semblé intéressant³ d'interroger tous les élèves qui avaient choisi l'écriture d'invention lors de ce premier bac blanc. Enfin, l'une des deux copies témoins, celle de Yoann, étant devenu objet de travail dans différentes classes, je présenterai le travail mené dans la mienne.

DU CÔTÉ DES PROFS : UNE NÉCESSAIRE HARMONISATION

Le sujet

Le sujet choisi pour ce premier bac blanc portait sur le biographique. Le corpus était constitué de récits de naissance et d'un extrait de dictionnaire sur la vie de Molière⁴. Le sujet d'invention portait sur l'un des récits de naissance : celui de M. Boulgakov, qui imagine le dialogue qu'il aurait pu avoir avec la sage-femme lors de la naissance de Molière s'il avait pu l'avertir de la célébrité à venir de ce nouveau-né !

Composez la préface (ou le prologue ou le préambule) que M. Boulgakov écrirait pour justifier *Le Roman de Monsieur de Molière*. Il y indiquera notamment ce qui l'a poussé à entreprendre cette œuvre et en justifiera le titre.

On le voit, le sujet d'invention au bac n'a rien de l'expression libre, il s'agit de se conformer à la situation fictive imposée et de savoir mener une argumentation⁵. Les élèves ne sont pas dupes, ils savent que l'exercice est difficile voire périlleux et seul(s) un ou deux élève(s) par classe avai(en)t choisi ce sujet.

² . Notre établissement accueille des sections SMS (sciences médico-sociales) et hôtelières, soit 6 classes de premières et une équipe cette fois-là de 5 correcteurs : cela facilite les échanges.

³ . Pour répondre à quelques unes de nos interrogations lors de la réunion d'harmonisation mais aussi dans le cadre plus général d'une Recherche-Innovation sur l'écriture d'invention collège-lycée. Le questionnaire n'obéit cependant à aucun protocole. Le bac blanc présentait en outre l'avantage de travailler à partir d'un échantillonnage d'élèves de chaque classe (une douzaine d'élèves en tout).

⁴ . E. Corbière, Le Négrier, *Aventure de la mer* (1832, roman autobiographique), M. Boulgakov, *Le roman de Monsieur de Molière* (biographie, 1972), C. Beyala, *Les honneurs perdus* (roman autobiographique, 1996), *Dictionnaire de la littérature française et francophone* (1986).

⁵ . C'est en tout cas ce qui ressortait des premières annales zéro qui proposaient des travaux essentiellement argumentatifs – cette orientation a cependant été mise à mal lors de l'épreuve de juin 2003 en séries S et ES (un seul texte de 85 lignes, extrait de *Fantôme d'Orient* de P. Loti – Invention : « Loti est allé à Stamboul « remuer toute cette cendre... » (I. 42) à la recherche d'Azadé, sans aucun résultat. Vous rédigez l'extrait du journal de voyage qu'il a pu écrire sur le bateau du retour, en confrontant ses rêves à la réalité ».)

Les copies témoins

Deux copies témoins ont donc été choisies pour tenter d'harmoniser la notation, celle de Yoann, qui d'emblée frappe par sa brièveté et celle de Mélanie, plus développée en apparence. Cela peut paraître surprenant, paradoxal, voire inquiétant mais c'est ce critère de taille qui nous a le plus posé problème.

Copi

Th. Sujet 3: écriture d'invention

À vous, lecteur,

Je ne présente Mikhaïl Boulgakov, auteur de ~~XX~~^{XIX}^e siècle et de ce roman. Le livre que vous allez lire et que j'ai intitulé Le Roman de Monsieur de Tolière n'est pas une biographie fidèle de l'auteur mais plutôt un hommage à ce dramaturge de talent du ~~XVIII~~^{XIX}^{ème} siècle. Un hommage de sa vie, sans être pour autant fidèle, est plutôt divertissant que purement informatif. Je l'ai écrit surtout pour vous, jeunes lecteurs afin que vous vous intéressiez un peu plus à la littérature dite "classique". Le titre n'est venu naturellement car ~~le~~ livre est inventé en majeure part et c'est ce qui distingue le roman d'un autre livre. "Monsieur de" est là pour annoncer que l'on parle de quelqu'un d'important à mes yeux et le "Tolière" explique explicitement que l'on parlera uniquement de la vie de l'auteur et non de l'homme en lui-même.

J'espère vous avoir donné envie de lire mon livre et vous souhaite bonne lecture.

M. BOULGAKOV

II) Ecriture d'invention .

Cette oeuvre s'intitulant "Le Roman de monsieur de Gollière" est en réalité un dialogue au commencement puis un roman par la suite .

En effet, il s'agit de la naissance d'un homme sans semblable que vous verrez ou imaginerez grandir petit à petit, au fur et à mesure de l'histoire. Un homme qui sera connu dans le monde entier de part ses comédies françaises, plus célèbre encore que le roi Louis XIV. Gollière.

J'ai intitulé cette oeuvre "Le Roman de monsieur de Gollière." car c'est un récit de sa vie. Un livre qui nous dévoile tout sur sa destinée. De sa naissance à sa mort. Il deviendra un grand homme et ceci se savait dès sa venue au monde. Petit à petit, vous le verrez ou l'imaginerez grandir au fur et à mesure de l'histoire. Voilà pourquoi j'ai nommé ce livre ainsi.

"Roman" pour le récit de sa vie et "monsieur de Gollière" pour l'importance et la place qu'il occupera dans le monde. Plus particulièrement sous le règne de Louis XIV.

Ce qui m'a poussé à écrire cette oeuvre est son récit de fait de raconter la vie d'une personne telle que la sienne m'avait tout simplement subjugué. Certes il a connu quelques malheurs mais cela ne l'a pas empêché de devenir ce qu'il est devenu, un homme de scène, un homme inventif, plein d'humour, étonnant mais à la fois un homme simple.

Rien n'aurait pu me faire plus plaisir que de vous narrer, à vous lecteurs, ce parcours extraordinaire.

Puissez-vous l'aimer autant que moi.

Lors de la

réunion d'harmonisation plusieurs critères ont été retenus : le respect

de la situation d'énonciation imposée, la qualité de l'argumentation, l'expression et... la longueur.

Ici, les deux copies prennent en compte la situation d'énonciation fictive, l'élève s'adressant au lecteur et se présentant même comme un « auteur du XXème » pour Yoann, d'entrée de jeu, de façon un peu maladroite. Dans les deux cas, on constate que l'élève réinvestit des procédés de persuasion. On savourera au passage l'allusion « Au lecteur » de Montaigne qui ouvre la copie de Yoann et les deux phrases conclusives de Mélanie : *Rien n'aurait pu me faire plus plaisir que de vous narrer, à vous lecteurs, ce parcours extraordinaire. Puissiez-vous l'aimer autant que moi.* Le genre de la préface est respecté et on trouve dans les deux copies une argumentation.

Celle de Yoann paraît en la matière plus finement menée. Il justifie le type de public visé (*Je l'ai écrit surtout pour vous, jeunes lecteurs, afin que vous vous intéressiez un peu plus à la littérature dite « classique »*), introduit une distinction pertinente entre *biographie fidèle* et *hommage*. Cependant Yoann ne développe pas ces justifications : la précision *ce roman d'un autre livre* par exemple aurait pu être développée, de même l'admiration pour Molière n'est pas justifiée alors même que l'article du dictionnaire du corpus aurait pu apporter des éléments... La copie de Mélanie semble plus développée, elle utilise les documents du corpus – mais elle le fait de manière plus maladroite que Yoann. Ainsi sa paraphrase du texte de Boulgakov montre qu'elle n'a pas compris que l'écrivain imagine un dialogue complètement fictif : *Il deviendra un grand homme et cela se savait dès sa venue au monde.* Certains arguments sont redondants et si elle s'efforce d'avoir recours à la contre-argumentation, c'est aussi de façon maladroite : *Certes il a connu quelques malheurs mais cela ne l'a pas empêché de devenir un grand homme.* Enfin, elle ne justifie pas le terme « roman », n'établissant aucune distinction avec un « récit de vie », ce qui suggère qu'elle maîtrise moins bien les notions propres au genre biographique.

Quant à l'expression, elle ne pose pas trop de problèmes dans ces deux copies. Celle de Yoann présente même d'évidentes facilités : le style est assez clair et concis, il a un certain sens de la formule (*ce dramaturge de talent du XVIIème siècle*) mais pas toujours celui de l'orthographe ! On trouve davantage de maladresses d'expression dans la copie de Mélanie et quelques « grosses » fautes d'orthographe également. Mais rien de dramatique.

Reste donc la longueur des textes... Le travail de Yoann est, pour reprendre la formule d'un collègue, d'une « coupable brièveté », ce qui lui a valu des notes entre 4 et 9 sur 14 en fonction de l'importance accordée par les collègues à ce problème de taille, ce qui montre à quel point l'harmonisation est indispensable. La note commune adoptée a finalement été de 5/14 Dans la mesure où le bac blanc doit aussi être formatif, il fallait impérativement que l'élève apprenne à développer sous peine de risquer une note sanction en juin si le correcteur estimait le travail trop court⁶... Brièveté cependant qu'aucun d'entre nous n'aurait à ce point sanctionné lors de

⁶ . . . Au second bac blanc, Yoann a fait plus long... C'était moins bien ! En juin, il a délaissé l'écriture d'invention au profit de la dissertation : « moins risqué » a-t-il expliqué. Il a obtenu 10/20...

l'épreuve de juin (il aurait obtenu 7 ou 8, une telle copie ayant le mérite de « sortir du lot », les qualités évoquées priment sur la brièveté !). Quant à la copie de Mélanie, elle a été évaluée entre 5 et 8 et a obtenu après discussion un 06/14...

Quel bilan ?

Les leçons à tirer, me semble-t-il, d'une telle difficulté à noter ces fameux travaux, c'est qu'il faut impérativement se mettre d'accord sur les critères d'évaluation et leur hiérarchisation. L'idéal serait sans doute d'aller jusqu'à un barème tenant compte de ces critères, ce que nous avons décidé lors du second écrit blanc. Malheureusement, ce n'est pas ce qui semble se dessiner lors des récentes réunions d'harmonisation de l'épreuve de juin 2003. Or laisser régner le flou artistique autour de l'écrit d'invention c'est lui accorder bien peu de valeur et le laisser irrémédiablement s'engluer dans le flot de rumeurs qui l'accablent.

Par ailleurs, il s'avère indispensable de travailler avec les élèves sur les critères d'évaluation et donc les exigences et les difficultés de ce type de sujet.

DU CÔTÉ DES ÉLÈVES : UNE NÉCESSAIRE CLARIFICATION

Parmi la douzaine d'élèves qui ont choisi le sujet d'invention lors du premier bac blanc, 9 m'ont retourné le questionnaire (reproduit en annexe). Les notes vont de 3 à 9⁷.

Le choix du sujet

La première question fait l'unanimité : ils ont choisi ce sujet car il leur paraissait plus simple que les deux autres, plus « jouable » en deux heures (*Le commentaire et la dissertation, je les fais en plusieurs heures* explique une élève de SMS). Seul Yoann n'évoque pas la simplicité de l'exercice : *Le commentaire ne m'intéresse pas et la dissertation ne m'inspire pas.*

A la seconde question (Qu'est qui vous a paru facile ? difficile ? pour quelle(s) raison(s) ?), les réponses sont plus variées. La situation d'énonciation a paru facile au premier abord à quatre élèves (Julie : *Je savais ce que c'était une préface ça me semblait plus facile* ; Déborah : *Ce qui m'a paru facile, c'est de me mettre dans la peau du personnage car j'aime inventer des histoires* ; Elvina : *La question dans sa manière d'être écrite me parut facile* ; Mélanie nuance cependant : *Tout d'abord la préface, j'ai trouvé cela assez facile mais à la longue que l'on écrit, on s'aperçoit que c'est assez difficile et on se demande si on n'est pas hors-sujet*). L'aide du corpus est différemment appréciée : pour Yoann ce qui est facile c'est justement de *trouver tout le texte à partir de notre cerveau*, point de vue que partage Cindy (qui a par ailleurs fait un hors-sujet total, évoquant la biographie de Louis XIV et non de

⁷ . 2 copies ont obtenu 3/14 (hors-sujets) ; 3 copies 5/14 ; 1 copie 6/14 ; 1 copie 6,5/14 ; 1 autre 6,5 ; 8,5/14 et une dernière 9/14.

Molière⁸) : *le fait que ce soit un sujet d'invention m'évitait de faire appel à des connaissances que je ne maîtrise pas très bien*. Ce qu'apprécie Aurore, en revanche, c'est d'avoir sous les yeux la biographie de Molière.

Quant à Amélie, qui a obtenu la meilleure note, ce qui lui a paru facile c'est d'*expliquer le titre*, le plus difficile c'est *d'écrire ce qui a poussé l'auteur à entreprendre cette œuvre*. Et l'on peut constater en effet dans son travail, un réel souci pour motiver l'écriture d'une telle œuvre.

Les conditions de travail

Les deux questions suivantes visaient à mieux cerner la manière dont les élèves travaillent quand ils choisissent ce sujet. Y consacrent-ils moins de temps que pour les deux autres sujets comme on aurait tendance à l'entendre ici ou là ? Font-ils ou non un brouillon ?

Le temps est assez variable : trois élèves ont consacré 1 heure-1 heure 15 ; trois élèves 1 h 30 et les trois derniers deux heures. Difficile d'en tirer une conclusion, les résultats obtenus chez ceux qui y ont passé le plus de temps ne sont d'ailleurs pas les meilleurs... On peut simplement déjà affirmer que ce n'est pas un laps de temps si négligeable que cela. D'ailleurs, lorsque l'on surveille les élèves lors de l'épreuve de français, en particulier en séries technologiques, on observe qu'une majorité a fini en moins de trois heures (ils disposent de quatre heures) quel que soit le sujet...

La majorité a fait un brouillon préalable pour y noter les premières idées et pour *structurer [leur] préface*. Seule Cindy n'en a pas fait, estimant qu'il est superflu voire préjudiciable (*Lorsque j'en fais, lors de la relecture, je modifie tout.*).

Les représentations des exigences des correcteurs

Sur les attentes des correcteurs, les réponses sont généralement très brèves... Elles peuvent porter sur la situation fictive d'énonciation : *Ils attendent une réflexion de l'élève se mettant dans la peau de l'auteur* écrit Yoann, rejoint par Déborah : *Il fallait [...] réussir à faire en sorte que le correcteur y croit et ait envie de lire le livre*. L'aspect argumentatif de l'écriture n'échappe cependant pas à la plupart, ils savent qu'on les évalue aussi sur le développement des idées (six réponses en ce sens), leur organisation (deux réponses ; Mélanie appelle cela *le plan de progression*) et sur l'expression (quatre allusions).

Quant à la longueur, les réponses sont partagées. Pour quatre élèves, la longueur compte mais les exigences en la matière varient de une page à deux pages. Et Déborah de préciser qu'*il faut avant tout avoir le principal*. Elle en conclut qu'un minimum raisonnable, c'est 30 lignes... Pour quatre autres élèves, la longueur n'est pas importante, ce qui compte c'est *ce qu'il y a dans l'écrit, des phrases pertinentes*. Mais là encore tout est relatif : pour Julie *en une vingtaine de lignes on peut tout dire* (elle a obtenu 8,5 et il y a fort à parier qu'elle a écrit plus de vingt lignes) ; alors que pour

⁸ . Une autre élève a fait un hors-sujet, se trompant non seulement de texte mais ne prenant pas non plus en compte la situation d'énonciation imposée...

Cindy *il faudrait au moins une page recto-verso* (elle a obtenu 3 et le conditionnel suggère qu'elle n'a sans doute pas écrit autant). Le mot de la fin revient à Yoann : *Oui et non, oui car si on fait court mais complet ce sera mieux que long et incomplet* (et ajoutez-il à l'oral, l'« Avis au lecteur » de Montaigne, il est court, non ?).

Quel bilan ?

On est donc loin ici du « spontanéisme sympathique » évoqué par Jarrety⁹. Toute « production *ex nihilo* » est illusoire : Cindy en a payé les frais. Les élèves interrogés ne considèrent pas non plus ce travail d'écriture comme un travail d'« improvisation sans culture ». Le travail au brouillon et leur représentation des exigences le montrent bien, même si le réinvestissement des connaissances (de la « culture ») implicitement attendu reste à verbaliser pour la plupart. Ce réinvestissement me semble devoir faire l'objet à part entière d'un apprentissage, non que l'on puisse en ce domaine inculquer des recettes (encore faudrait-il pour cela croire au « technicisme » en matière d'apprentissage de l'écriture !), mais pour que – loin de l'« imprégnation inconsciente »¹⁰ prônée par certains et à mon sens très élitiste – il puisse y avoir une utilisation consciente et réfléchie des savoirs par l'écriture.

DU CÔTÉ DE LA CLASSE : UN NÉCESSAIRE APPRENTISSAGE

Une séance parmi d'autres

Il ne s'agit cependant pas de considérer la proposition de travail qui suit comme un moyen unique et efficace d'apprentissage de l'écriture d'invention. Cette séance de reprise s'inscrit dans la continuité d'un travail de longue haleine¹¹ qui met l'accent sur l'écriture de l'élève aussi souvent que possible et pas forcément après la lecture pour évaluer. L'écriture y est même souvent première.¹² Depuis la réforme du français au lycée, l'écriture d'invention est d'ailleurs au programme dès la seconde, ce qui permet de poursuivre le travail mené en collège. La séance racontée a été construite autour de la copie de Yoann. L'objectif y est double : d'une part amener les élèves à se construire une représentation claire de ce que l'on attend d'eux pour ce type d'épreuve ; d'autre part, les aider à produire un écrit qui tienne compte de ces critères.

⁹ . Cité par Bertrand Daunay, « Les discours sur l'écriture d'invention et les frontières de la discipline » dans ce même numéro.

¹⁰ . H. Merlin-Kajman, *ibidem*.

¹¹ . Travail mené en Première hôtelière : les élèves n'ayant que trois heures de cours en première, il est traditionnel dans notre établissement de les suivre de la seconde à la première en français. Précisons au passage que Yoann fait partie de cette classe...

¹² . Voir à ce sujet le numéro 23 de *Recherches, Ecrire d'abord*.

Le déroulement de la séance

La copie de Yoann a, au préalable, été dactylographiée et les élèves ont eu pour consigne de se mettre dans la peau du correcteur. Seul ou par deux, ils ont donc annoté la copie puis ils ont mis une appréciation générale et une note. Leur embarras est grand et leurs jugements sévères. Une chose est sûre : c'est trop court ! La mise en commun des remarques s'est faite au tableau, en deux colonnes, la troisième étant réservée aux propositions de réécriture correspondantes. Cette dernière colonne, après un temps de recherche individuelle, a été remplie collectivement. Ce qui donne le tableau suivant :

L'écriture d'invention : travail sur la copie de bac blanc

Eléments positifs	Eléments négatifs	Propositions de réécriture pour améliorer ce travail
<p>L'auteur se présente</p> <p>L'élève respecte la situation d'énonciation (pronom « je » + signature + « A vous lecteur » qui rappelle le texte de Montaigne). C'est bien écrit, à la manière d'une préface.</p> <p>La présentation ressemble bien à une préface</p> <p>Il justifie son objectif, le titre comme c'est demandé dans la consigne</p>	<p>Mais il n'est pas obligé de préciser son siècle (on précise en général quand on parle d'auteurs morts)</p> <p>Il y a une répétition de « fidèle » et un pléonasme « expliquer explicitement »</p> <p>Il manque des arguments développés et des contre-arguments</p> <p>Il manque de référence à une culture sur la biographie, à ce</p>	<p>On pourrait introduire des contre-arguments, par ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sur les classiques qui ennuient les lycéens auxquels il s'adresse et réfuter en présentant leur intérêt ▪ ou sur la fonction traditionnelle de la biographie (c-a. déjà amorcé avec l'opposition « fidèle »/ »hommage ») <p>On pourrait développer par rapport à ce que l'on attend d'une biographie traditionnelle en comparant avec le texte D par ex.</p> <p>On pourrait utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ce que l'on sait sur les

	<p>que l'élève a appris dans l'année</p> <p>C'est trop court</p>	<p>genres biographiques (cf. fiche) par exemple en montrant que le « roman » biographique n'est pas un genre reconnu et en le rapprochant du « roman autobiographique »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ce que l'on a vu à propos des fonctions du biographe et ce qu'en dit Carrère (cf. documents de travail) <p>Il faudrait développer avec toutes les consignes ci-dessus et expliciter « Monsieur de Molière » (en se servant de la comparaison avec le Roi Soleil du texte B, en expliquant qu'il est devenu un « noble » de la littérature)</p>
--	--	--

La colonne de droite peut paraître bien hermétique à un lecteur extérieur à la classe ! Il s'agit d'amener les élèves à exploiter à la fois les textes du corpus (désignés par des lettres) et ce qui a été fait en classe (les contre-arguments, la fiche sur le biographique, un travail de recherches sur *L'adversaire* de Carrère à partir d'extraits d'entretiens avec l'auteur...)

Une fois ce travail de verbalisation achevé, le plus dur restait à faire : écrire. La seconde partie de la séance a donc été consacrée à la réécriture morcelée du texte de Yoann. Les élèves ont travaillé seul ou par deux (cela rassure et crée des confrontations intéressantes) et autour d'une ou deux consignes de réécriture (je m'étais arrangée cependant pour que chacune des consignes soit prise en charge). Ils ont donc écrit dans le texte de Yoann en insérant ou en réécrivant. C'est un moment vraiment important de l'apprentissage qui permet aux élèves de se heurter aux problèmes d'écriture et à l'enseignante de percevoir ceux pour qui l'écriture ne pose pas problème *a priori* mais qui en réalité sont, malgré le travail mené au préalable, en dehors du sujet (adoptant par exemple ici une énonciation incorrecte !). Pour certains, il faut amorcer l'écriture par une dictée à l'adulte¹³. C'est aussi un moment où les élèves travaillent avec le classeur, essayant d'exploiter tel ou tel texte étudié, tel ou tel travail mené sur la contre-argumentation, etc. Le temps passe alors toujours trop vite surtout avec un aussi faible volume horaire. A la fin de la séance, les propositions ont été récoltées et les travaux synthétisés par mes soins. Le résultat a ensuite été distribué, chacun appréciant de reconnaître la pierre apportée à l'édifice (en gras dans le document)...

¹³ . Voir à ce propos l'article de Bertrand Daunay, « la dictée à l'enseignant : un dispositif efficace de la maternelle à l'université ? », *Recherches* n° 27, *Dispositifs d'apprentissage*, 1997.

A vous, lecteur,

Je me présente Mikhaïl Boulgakov, auteur de ce roman. **A quoi bon raconter encore la vie de Molière ? me direz-vous.** Le livre que vous allez lire et que j'ai intitulé *Le Roman de Monsieur de Molière* n'est pas une biographie fidèle de l'auteur mais plutôt un hommage à ce dramaturge de talent du XVIIème siècle. Un hommage à sa vie, sans être pour autant fidèle, est plutôt divertissant que purement informatif. **La biographie traditionnelle doit faire connaître une personne, livrer des faits objectifs dans un souci de vérité, construire un récit ordonné auquel l'auteur donnera un sens. J'ai préféré, quant à moi, vous montrer sa vie comme je l'imagine contrairement au dictionnaire par exemple, qui révèle la vie de Molière comme elle s'est passée. Ainsi, j'imagine participer à sa naissance à côté de sa mère Madame Poquelin. Je n'ai pas de règles, c'est l'invention, l'imagination qui me dirige. C'est là l'avantage d'être romancier, par rapport aux biographes.**

Ce livre, je l'ai écrit surtout pour vous, jeunes lecteurs afin que vous vous intéressiez un peu plus à la littérature dite « classique ». Bien qu'elle soit un peu oubliée aujourd'hui, que de nouveaux styles d'écriture aient pris place dans notre littérature, je pense que cette littérature est importante, elle fait partie de notre culture. Certes, je comprends bien que vous ne vous intéressiez pas à ce genre de littérature mais elle est la base de notre littérature actuelle et il est important pour vous de la connaître pour enrichir vos connaissances et votre culture personnelle. Mon but est de montrer une nouvelle image de la littérature française pour inciter les jeunes à lire. N'oublions pas que Molière donna des représentations au roi et qu'il était considéré comme un auteur moderne à son époque, à tel point que le début de sa carrière fut difficile. J'aimerais donc vous expliquer la vie de ce grand homme sans retranscrire des années et des œuvres insignifiantes mais en vous aidant à comprendre son enfance, ses études, les événements de sa vie, toutes les choses qui ont modifié son style d'écriture.

Le titre m'est venu naturellement car ce livre est inventé en majeure partie et c'est ce qui distingue le roman d'un autre livre. **Nous avons déjà entendu parler de roman autobiographique mais à aucun moment de roman biographique. Il s'agit ici d'un genre nouveau.** « Monsieur de » est là pour annoncer que l'on parle de quelqu'un d'important à mes yeux : **Molière est devenu quelqu'un d'aussi célèbre que Louis XIV grâce à ses pièces fabuleuses, c'est un roi de la littérature qui a reçu ses lettres de noblesse. Ses œuvres seront toujours une référence artistique.**

J'espère vous avoir donné envie de lire mon livre et vous souhaite bonne lecture.

M. Boulgakov

CONCLUSION

L'écriture d'invention au bac n'est donc pas un sujet facile, voire régressif comme on peut l'entendre ici ou là. Il nécessite au contraire des qualités qu'on n'évalue pas forcément dans les deux autres types de sujet. Le candidat doit maîtriser l'expression – on attend même de lui un certain « style » – et il doit être capable de réinvestir habilement ses connaissances. C'est donc un sujet difficile à enseigner et à évaluer. Son apprentissage ne peut que s'inscrire dans la durée et dans la mise à l'écriture même des élèves. Cela nécessite aussi de les amener à réfléchir sur leurs propres productions et sur les attentes des correcteurs de façon systématique. Pour l'enseignant de lycée, c'est donc tout un pan de pédagogie et de didactique qu'il reste à creuser...

ANNEXE*Écriture d'invention*

Merci de bien vouloir consacrer un peu de temps à remplir ce questionnaire. Il me sera utile dans le cadre d'une recherche sur l'écriture d'invention.

Vous pouvez le remettre à votre professeur ou directement dans mon casier, en précisant si possible votre classe et votre nom.

Questionnaire élève

1. Pourquoi avez-vous choisi ce sujet au bac blanc plutôt que le commentaire ou la dissertation ?
2. Qu'est-ce qui vous a paru facile dans le sujet ? difficile ? Pour quelle(s) raison(s) ?
3. Combien de temps vous a-t-il fallu pour réaliser ce travail (entre la première lecture du sujet et la dernière relecture de la copie) ?
4. Avez-vous fait un brouillon ? Si oui, à quoi vous a-t-il servi ? (si vous l'avez encore, merci de m'en faire cadeau). Si non, pourquoi ?
5. Que pensez-vous qu'il fallait faire pour réussir ? (qu'est-ce que les correcteurs attendent de vous ?)
6. Et la longueur ? Est-ce que ça compte ? Combien vous pensez qu'il fallait faire de lignes au minimum (ou de page(s) de copie) ?
7. Pensez-vous avoir réussi ? Pourquoi ? (qu'est-ce que vous pensiez avoir bien réussi ou qu'est-ce que vous pensiez avoir raté ?) Quelle note espériez-vous obtenir ?
8. Finalement, quelle note (sur 14) avez-vous obtenu ?
Vous êtes : déçu-e ? content-e ?
9. A votre avis, pourquoi vous avez eu cette note-là ?



Existe-t-il une vie scolaire ?

Éditorial : Anouk Pantanella et Richard Étienne :
La vie scolaire dans tous ses états

1- De la caserne à la maison des lycéens

Marc-Henry Broch : Dans l'histoire et aujourd'hui
Clara Mourey : Un silence éloquent
Anne-Marie Gioux : La Vie [scolaire], mode d'emploi...
Collectif CPE de Brie Sénart : CPE, que du bonheur !
Olivier Genoux : Les atouts de l'internat
Anouk Pantanella : Les dérives de la décentralisation

2. Violences et médiations

Alain Abadie : CPE : Conseiller en Parole et en Écoute
Gardy Bertili : La violence est-elle nécessaire ?
Nathalie Mikailoff : Entre shérif et psy
Patrice Teissier : Très flamenco !
Marie-Clotilde Pirot : « Toi, tu vas aller chez le CPE ! »

3. Entre éducation et pédagogie

Christine Gibon-Alphand : Au cœur du projet d'établissement
Ahmed Bouhaba : Le CPE et la pédagogie
Laure Laborde : Articuler éducation et pédagogie
Alain Suran : Le choix du terrain
Alain Enjolras : Une radio dans la vie scolaire
Olivier Boyer : Ouvrir une Fenêtre au quotidien
Géraldine Marty :
 Je suis CPE au collège expérimental Clithène...
Loïc Clavier : La formation des CPE en IUFM
Robert Ballion : La vie scolaire en question
Bibliographie

Couverture : Patrick Bonjour.
 Illustrations : Dum, photographies CNDR.

BILLET DU MOIS :

Pierre Madiot : Les « guerres de Troie » ont toujours lieu

Paroles du CRAP : Quelle école aimons-nous ?

ACTUALITÉ ÉDUCATIVE

Face à la guerre

Entretien avec Michel Develay :
 Quelle formation initiale des enseignants ?

Alain Legardez : Former des généralistes ou des spécialistes ?

Rencontre CRAP - Cahiers pédagogiques 2003

L'école de Charb

DOSSIER

ET CHEZ TOI ÇA VA ?

Christine Vallin, Claudine Cordier, textes d'élèves, Khadija Licir, Jean-Claude Voirpy, Lydie Jordi, Rémi Fossart de Rozeville, Denis Gruant

FAITS ET IDÉES

Marie Andrée Vanhove :

Le quoi de neuf, un outil pour l'heure de vie de classe ?

Scampa Paolo : Alphabétiser l'oreille

Mini-dossier : Apprendre et vivre la démocratie à l'école

Jean-Michel Zakhartchouk :

Analyse de pratiques et démocratie

Guy Lavrilleux et Gérard Auguet :

Démocratie ou démocratisante ?

Florence Casticaut et Christian Frin :

Démocratisation des savoirs ?

Richard Étienne et Noëlle Villatte :

Une politique démocratique dans un établissement scolaire

DES LIVRES POUR NOUS

Maurice Mazalto, Alain Picquenot, Jean-Jacques Paul, Ahmed Lamini et Gilles Monceau, Jean Ecalte et Annie Magnan.

**CRAP – Cahiers Pédagogiques,
 10 rue de Chevreul –
 75011 Paris – Tél. 01 43 48 22 30**